



ÉLECTIONS

EUROPÉENNES 2014

DOSSIER DE PRESSE



Inter-LGBT

INTER-LGBT, MAISON DES ASSOCIATIONS DU IIIIE, BOÎTE 8 • 5, RUE PERRÉE • 75003 PARIS / CONTACT@INTER-LGBT.ORG
CONTACT PRESSE AURORE FOURSRY / 07 71 08 68 45 / PRESSE@INTER-LGBT.ORG

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, UN ESPOIR POUR LES DROITS HUMAINS.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 25 MAI SONT UN MOMENT IMPORTANT POUR FAIRE PROGRESSER LES DROITS HUMAINS, ET DONC LES DROITS DES PERSONNES LESBIENNES, GAIES, BIES ET TRANS EN EUROPE.

EN EFFET, LA SITUATION DES PERSONNES LGBT EN EUROPE EST EXTRÊMEMENT DISPARATE, EN FONCTION DES LÉGISLATIONS NATIONALES.

En Europe de l'Ouest, l'égalité des droits progresse, avec de larges législations anti-discrimations, qui couvrent de plus en plus souvent l'identité de genre et une majorité ouvrant sinon le mariage, au moins une union civile avec les mêmes droits, ainsi que l'adoption aux couples de même sexe. A l'inverse, la situation est toujours aussi alarmante, voir s'empire, avec des pays comme la République Tchèque ou la Bulgarie qui ne reconnaissent pas l'incitation à la haine à cause de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, des pouvoirs publics qui font obstacles aux événements LGBT en Hongrie ou en Lituanie. Enfin des États membres comme la Bulgarie, la Pologne et la Roumanie ont pris des mesures pour interdire constitutionnellement la reconnaissance de toutes les familles.

FACE À CETTE MONTÉE DES CONSERVATISMES, L'UNION EUROPÉENNE DISPOSE D'OUTILS EFFICACES POUR FAIRE PROGRESSER LES DROITS DE TOUTES ET TOUS.

Les pays les plus en avance doivent continuer à s'engager pour que des mesures soient prises en faveur de la lutte contre les discriminations. Le processus de décision est long, et nécessite l'accord de la commission pour proposer une directive, puis l'accord du parlement et du conseil, mais les directives prises par l'Union Européenne s'imposent à tous les états membres qui doivent les transposer dans les deux ans dans leur droit national. Cette mobilisation est d'autant plus importante que la pression des conservatismes religieux, et des lobbys anti-avortement est de plus en plus forte au sein même de l'Union Européenne, comme en témoigne la campagne menée contre le rapport Lunacek et les campagnes de désinformation menées à cette occasion.

D'AUTRE PART, L'UNION EUROPÉENNE UN LARGE CHAMP DE COMPÉTENCES.

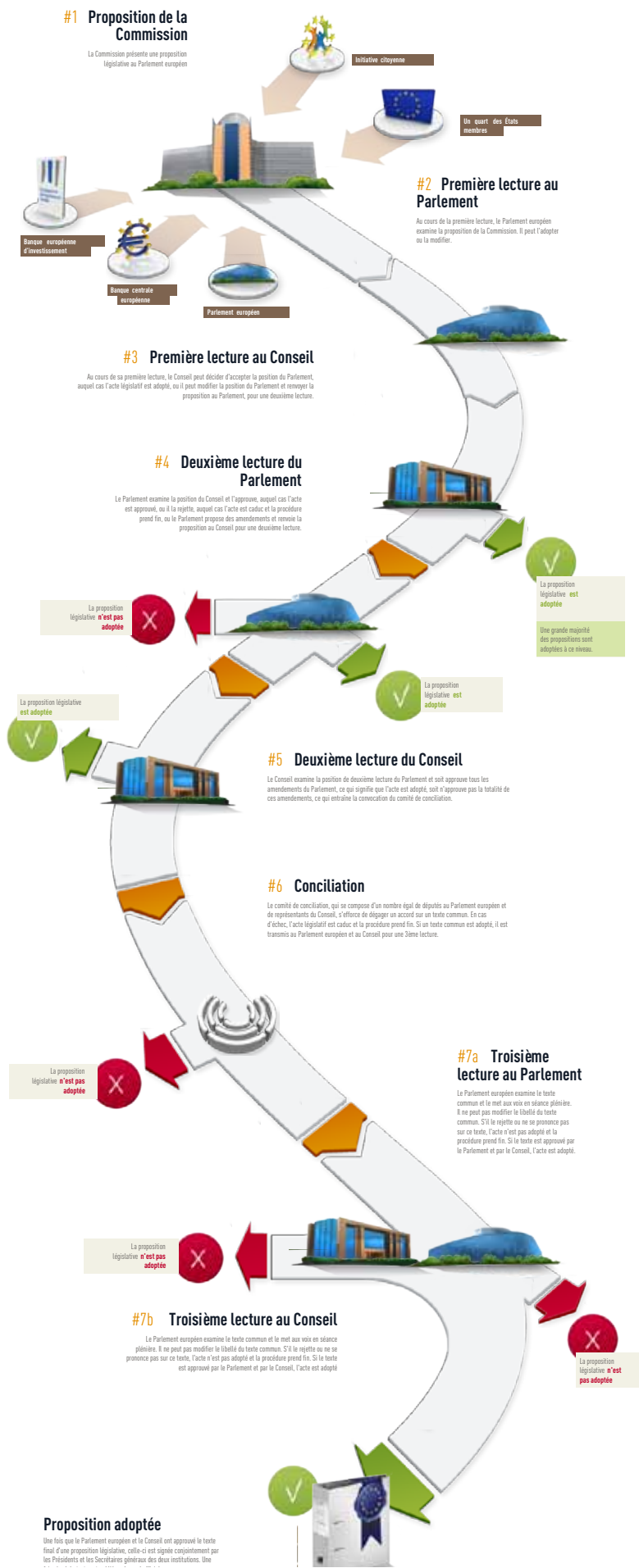
Même si elle est limitée dans ses compétences, l'Union pourra agir dans un domaine politique si:

- cette action fait partie des compétences conférées à l'UE par les traités (principe d'attribution);
- dans le cadre des compétences partagées avec les États membres, l'échelon européen est le plus pertinent pour atteindre les objectifs fixés par les traités (principe de subsidiarité);
- le contenu et la forme de l'action n'excède pas ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par les traités (principe de proportionnalité).

10 ENGAGEMENTS POUR FAIRE PROGRESSER LES DROITS DES PERSONNES LGBT EN EUROPE.

Afin de faire ressortir les grands enjeux de cette élection européenne pour les problématiques lesbiennes, gaies, bies et trans, l'Inter-LGBT a dressé un bilan de l'action de l'Union lors de la dernière législature, et endossé le plaidoyer de l'ILGA-Europe, association rassemblant plus de 400 organisations LGBT européennes (dont l'Inter-LGBT). Ce plaidoyer, condense sous forme de 10 engagements, les grandes avancées que l'on peut attendre du prochain parlement et de la prochaine commission, en tenant compte des grands principes énoncés au paragraphe précédent. Il a été adressé aux têtes de liste des principaux partis : 34 l'ont déjà signé, comme plus de 1000 candidat-e-s européen-ne-s.

L'Inter-LGBT a donc comparé les différents programmes, engagements et l'historique de votes des principaux partis afin d'éclairer les électrices et les électeurs sur la position des uns et des autres et les appeler à voter en faveur... des droits humains !



UN BILAN DE L'ACTION DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE DROITS LGBT

LA LÉGISLATURE 2009-2014 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE S'EST RÉVÉLÉE DÉCEVANTE EN MATIÈRE DE DROITS LGBT

LES DROITS HUMAINS SONT UNE COMPOSANTE IMPORTANTE DE L'UNION EUROPÉENNE DEPUIS SA CRÉATION.

L'égalité femme/homme est un des enjeux européens depuis le traité de Rome : différentes directives protègent l'égalité salariale, lutte contre les discriminations sexistes, contre la traite, protège les femmes enceintes... En 1999, le traité d'Amsterdam introduit également la lutte contre toutes discriminations qu'elle soit fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, réaffirmée par la charte des droits fondamentaux en 2000. Enfin en 2009, le traité de Lisbonne pose la non-discrimination et l'égalité en principes fondamentaux du droit européen. **Grâce à ses textes, des directives comme celle interdisant la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, ou imposant la création d'un organisme chargé de promouvoir l'égalité de traitement (notre Halde devenue Défenseur des droits) ont pu voir le jour.**

ENTRE 2009 ET 2014, QUELQUES TIMIDES PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS.

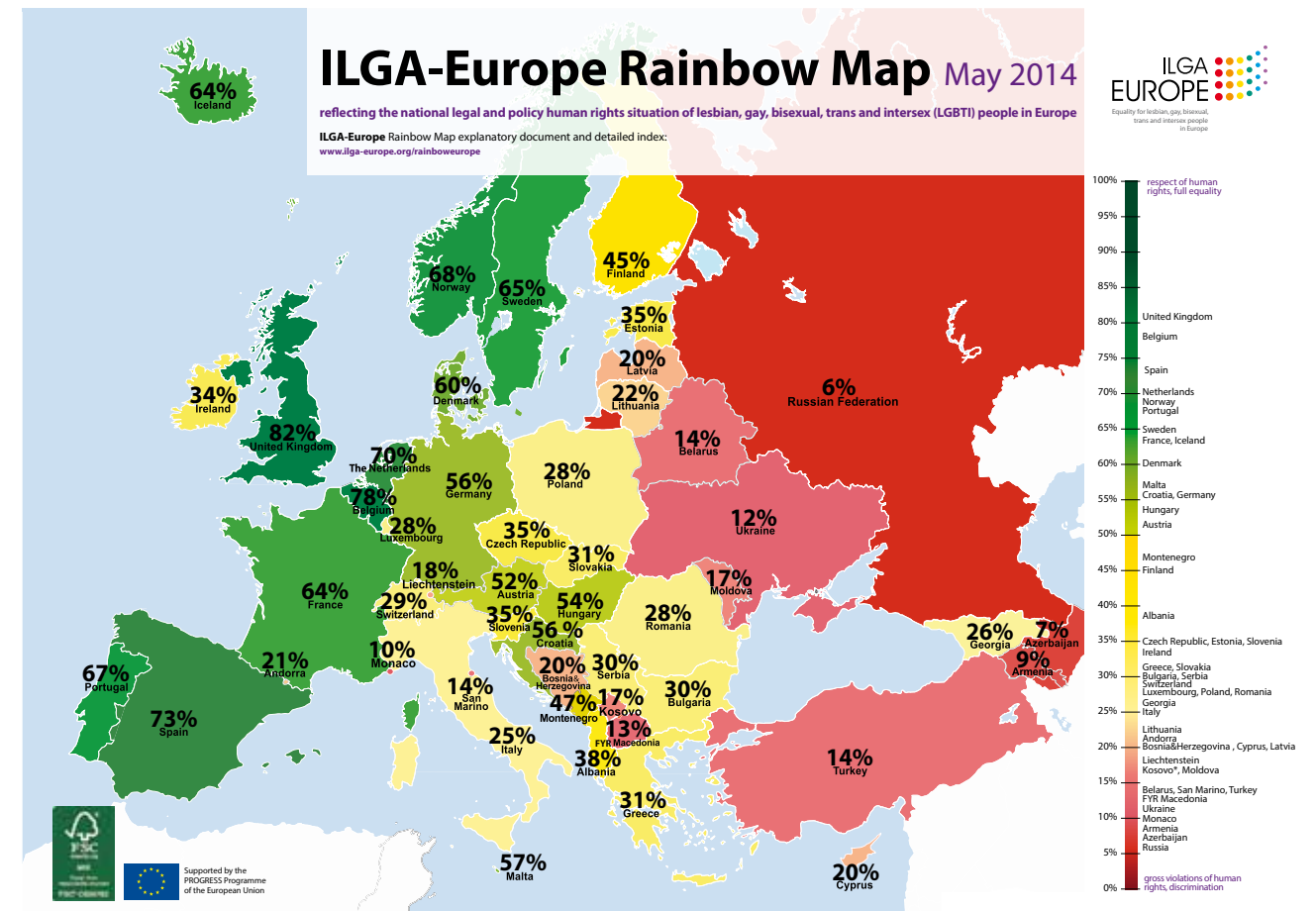
Certains progrès ont néanmoins été réalisés avec des **dispositions prenant en compte l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans de nouveaux instruments législatifs**, comme la directive pour la protection des victimes ou celle sur le droit d'asile. L'agence pour les droits fondamentaux a mis en place une très large enquête européenne sur le vécu des personnes LGBT qui a permis de révéler l'ampleur des discriminations dont elles sont victimes. L'engagement de certain député-e-s européen-ne-s ont aussi permis la tenue de Marche des Fiertés et d'événements publics LGBT dans des pays d'Europe de l'Est.

MAIS CES PROGRÈS SONT POURTANT BIEN MAIGRES...

Des mesures décisives pour l'égalité des couples et des familles ont été prises en Belgique, au Espagne, en France, au Royaume-Uni, à Malte... au niveau national. La Cour européenne des droits de l'homme a condamné de nombreuses discriminations ! Pourtant, les attentes ne cessent de croître ! En mai 2013, le Rainbow Index de l'ILGA-Europe a indiqué que les politiques européennes n'avaient rempli que 30% de leur potentiel en matière de droits humains des personnes LGBT, en partie à cause de l'immobilisme de la commission sur ces questions.

Le projet de directive transversale contre les discriminations est resté dans une impasse, car malgré les demandes répétées du parlement, le conseil n'a jamais voulu l'adopter. De même, il n'y a toujours pas de décision cadre qui permettrait d'harmoniser la législation pénale concernant les crimes de haine et la violence motivée par des préjugés en ce qui concerne les actes LGBTphobes. **L'Union européenne ne s'est toujours pas pourvue d'un plan d'action global** pour promouvoir et faire respecter systématiquement les droits des personnes trans dans le droit européen, alors même que les procédures de changement d'état-civil de nombreux pays vont à l'encontre de la charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, dont le traité de Lisbonne doit garantir la mise en oeuvre. **Les directives existantes sur la liberté de circulation, le congé parental, l'asile et les migrations sont encore appliquées de manière discriminatoire** quand les personnes LGBT et de leurs familles sont concernées.

Il faut tirer les leçons de ce bilan : pour la prochaine législature, **il faut une commission, et notamment un-e commissaire européen-ne à la Justice, aux Droits fondamentaux et à la Citoyenneté qui s'engage pour les droits LGBT**. Pour cela, **les parlementaires doivent continuer à faire pression sur la commission, et la pousser à définir et d'adopter une stratégie afin qu'elle devienne véritablement le leader régional et mondial des droits des personnes LGBT**.



ENGAGEMENTS DES CANDIDAT-E-S EN MATIÈRE DE DROITS LGBTI



01. ADOPTER LA FEUILLE DE ROUTE DE L'UNION EUROPÉENNE SUR L'ÉGALITÉ POUR LES PERSONNES LGBTI

Près de la moitié des résidents LGBT de l'UE se sont sentis personnellement victimes de discrimination ou de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre au moins une fois dans l'année précédant l'enquête sur le vécu des personnes LGBT en Europe publiée par l'Agence des Droits Fondamentaux en 2013. Il est essentiel de **doter l'UE d'un plan d'action global pour soutenir l'égalité et s'assurer qu'elle utilise ses pouvoirs de manière efficace et cohérente**, comme elle le fait pour lutter contre d'autres formes de discrimination, basées sur le sexe, la race et l'origine ethnique et le handicap.



02. RESPECTER LES DROITS HUMAINS AU SEIN DE L'UE

La jouissance des droits humains n'est pas un acquis dans l'UE. Les citoyens européens continuent à éprouver des difficultés et même des attaques contre leurs libertés fondamentales, d'expression, de rassemblement, de droit à la vie privée... Il faut veiller à **l'adoption d'une stratégie interne relative aux droits humains et à la création d'un mécanisme de surveillance pour permettre à l'UE de répondre aux violations des droits humains au sein de ses propres frontières** et pour tenir les États membres responsables de leurs engagements en matière de droits humains.



03. COMPLÉTER LA LÉGISLATION ANTI-DISCRIMINATION DE L'UE

Les lesbiennes, les gais et les bisexuels ne sont protégés contre la discrimination que dans le domaine de l'emploi. Les personnes transgenres sont protégées dans les domaines de l'emploi et l'accès aux biens et services d'une manière indirecte et incomplète. Il faut travailler activement à **l'adoption d'une législation anti-discrimination exhaustive et à la mise en œuvre effective des normes existantes**, y compris en garantissant les programmes financiers de l'UE, afin de permettre une action efficace qui fasse de l'égalité une réalité dans l'Union européenne.



04. COMBATTRE LA VIOLENCE HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES

Plus d'un quart des personnes LGBT européennes ont été agressées ou menacées de violence au cours des cinq dernières années (enquête FRA). Alors que c'est la preuve d'un grave problème de crimes de haine profondément enraciné à l'échelle européenne, ceux-ci ne sont pas définis juridiquement, tout comme la «violence motivée par des préjugés» au niveau de l'Union européenne. Il faut travailler activement à **l'extension de la législation de l'UE pour lutter contre toutes les formes de violences motivées par la haine**, mobiliser toutes les agences de l'UE pour protéger les victimes de violences et former les professionnels de la police et de la justice.



05. PROMOUVOIR UNE DÉFINITION INCLUSIVE DE LA FAMILLE DANS LES POLITIQUES DE L'UE

Les directives relatives à la liberté de circulation des citoyens de l'UE, au regroupement familial, au droit d'asile et à la protection sociale ouvrent certains droits pour les membres des familles des résidents de l'UE. Cependant, leur mise en œuvre est souvent insatisfaisante et discriminatoire : les couples mariés, liés par un partenariat civil légalement reconnu dans un pays donné ne sont souvent pas considérés comme tels dans un autre État membre de l'UE. Il est nécessaire de **veiller à ce que la législation et les politiques de l'UE tiennent compte des familles LGBT dans le cadre des compétences de l'UE** (la liberté de circulation et la reconnaissance mutuelle par exemple) et à promouvoir le respect et la reconnaissance des droits des familles des personnes LGBTI.



06. DEVENIR LE CHEF DE FILE DE LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES TRANS

Dans l'Union européenne la situation des personnes trans reste particulièrement difficile. Elles connaissent des taux de chômage très élevés et sont discriminées en ce qui concerne le travail, l'accès aux biens et services, la santé, les services sociaux et d'autres aspects de la vie qui sont considérés comme acquis pour les autres personnes, notamment à cause de leur état-civil. Il faut appeler à **mettre fin aux conditions existantes à la reconnaissance juridique du genre des personnes trans qui constituent une violation claire des droits humains**, et soutenir activement l'action de l'UE vers la dépathologisation des identités trans.



07. AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement homophobe et transphobe à l'école est un problème commun à tous les pays européens. Son impact négatif sur la santé mentale des jeunes est maintenant bien documenté. Il est d'autant plus grave que les victimes ne peuvent pas nécessairement compter sur le soutien de leurs familles ou des autorités scolaires, contrairement aux enfants handicapés ou issus d'une minorité ethnique. Il faut **mobiliser les institutions européennes et les États membres pour qu'ils luttent efficacement contre le harcèlement scolaire**, y compris le harcèlement homophobe et transphobe, à travers les politiques et programmes existants de l'UE.



08. LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET LES INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ

L'impact répété des expériences de discrimination vécues par les personnes LGBTI conduit à de graves problèmes de santé mentale. En outre, les personnes LGBTI sont parfois réticentes à consulter parce qu'elles craignent d'être stigmatisées ou ne pas recevoir les soins appropriés et risquent d'omettre des informations sur leur identité LGBTI ce qui peut influencer sur la qualité des soins qui leur sont fournis. En outre, il semble y avoir un manque évident de prise de conscience et de sensibilisation des professionnels de la santé sur les besoins spécifiques des personnes LGBTI. Il est nécessaire de **mobiliser les institutions européennes et les États membres pour qu'ils réduisent les obstacles à l'exercice effectif du droit à la santé pour les personnes LGBTI** à travers les politiques et les programmes existants de l'UE.



09. ASSURER UNE PROTECTION EFFICACE AUX DEMANDEURS D'ASILE LGBTI

Le processus de refonte de la législation du régime d'asile européen commun de l'UE, qui a été achevée en 2013, fournit des normes communes pour une action européenne cohérente. L'orientation sexuelle et l'identité de genre doivent être reconnues comme motifs de persécution par tous les États membres, tandis que le personnel des autorités d'asile doit être formé de manière adéquate sur les interviews avec les demandeurs LGBTI. Il faut **s'assurer que les États membres examinent correctement et équitablement les demandes d'asile des personnes LGBTI** et soutiennent les agences communautaires et les autorités nationales dans la mise en œuvre complète de la législation en matière d'asile.



10. FAIRE DE L'UE LA CHAMPIONNE DE L'ÉGALITÉ POUR LES PERSONNES LGBT

Ces dernières années, l'UE a mis au point de nouveaux outils pour promouvoir le respect des droits humains des personnes LGBTI dans le monde entier. **Veiller à ce que les droits humains des personnes LGBTI en dehors de l'UE restent une priorité dans la politique extérieure de l'UE**, y compris dans ses politiques d'élargissement et de voisinage, dans ses prises de position auprès des organisations internationales, et dans son appui programmatique aux défenseurs des droits humains.

Prénom	Nom	Région	Parti	Sortant	Signature pledge ILGA	signature charte LMPT	vote rapport lunacek (Fév 2014)	vote rapport estrela* (Dec 2013)	vote résolution homophobie (Mai 2012)	vote rapport sur les droits fondamentaux (Dec 2012)
ALDE										
SOPHIE	AUCONIE	Centre	ALDE	Oui			non	abs +	oui	abs+
HERVÉ	PRONONCE	Centre	ALDE	Non						
QUENTIN	DICKINSON	Est	ALDE	Non						
NATHALIE	GRIESBECK	Est	ALDE	Oui			oui	oui	oui	oui
MICHÈLE	STRIFFLER	Est	ALDE	Oui	oui		oui +	oui +	oui	oui+
JEAN-MARIE	CAVADA	IDF	ALDE	Oui	oui		oui +	abs +	oui	oui+
MARIELLE	DE SARNEZ	IDF	ALDE	Oui	oui		oui	oui	oui	
PATRICIA	LALONDE	IDF	ALDE	Non						
JEAN-CHRISTOPHE	LORIC	Nord Ouest	ALDE	Non						
DOMINIQUE	RIQUET	Nord Ouest	ALDE	Oui			non	non	oui	non
CAROLE	ULMER	Nord Ouest	ALDE	Non						
JEAN	ARTHUIS	Ouest	ALDE	Non						
STEPHEN	BOUCHER	Ouest	ALDE	Non						
LAURENCE	MAILLART-MÉHAIGNERIE	Ouest	ALDE	Non						
LEONARD	SAM	Outre mer	ALDE	Non						
THIERRY	CORNILLET	Sud Est	ALDE	Non						
SOUMIA	BELAÏDI MALINBAUM	Sud Est	ALDE	Non						
SYLVIE	GOULARD	Sud Est	ALDE	Oui			oui	oui	NPP	NPP
MURIEL	BOULMIER	Sud Ouest	ALDE	Non						
JEAN	IGLESIS	Sud Ouest	ALDE	Non						
ROBERT	ROCHEFORT	Sud Ouest	ALDE	Oui			oui	non -	oui	oui
EPP										
ANGELIQUE	DELAHAYE	Centre	EPP	Non						
BRICE	HORTEFEUX	Centre	EPP	Oui			non	non	abs -	non
ARNAUD	DANJEAN	Est	EPP	Oui			abs+	non	oui	non
ANNE	SANDER	Est	EPP	Non						
NADINE	MORANO	Est	EPP	Non						
RACHIDA	DATI	IDF	EPP	Oui			non	non	NPP	non
PHILIPPE	JUVIN	IDF	EPP	Oui			non	non	abs -	NPP
ALAIN	LAMASSOURE	IDF	EPP	Oui			non	non	NPP	non
JEAN PAUL	GAUZES	Nord Ouest	EPP	Oui			non	non	NPP	NPP
JEROME	LAVRILLEUX	Nord Ouest	EPP	Non						
TOKÍA	SAÏFI	Nord Ouest	EPP	Oui			non	non	oui	non
ALAIN	CADEC	Ouest	EPP	Oui			non	non	oui	non
MARC	JOULAUD	Ouest	EPP	Non						
ELISABETH	MORIN-CHARTIER	Ouest	EPP	Oui			non	non	oui	non
MAURICE	PONGA	Outre mer	EPP	Oui						
MICHEL	DANTIN	Sud Est	EPP	Oui	oui		non	NPP	abs-	non
FRANCOISE	GROSSETÊTE	Sud Est	EPP	Oui	oui		non	non	abs -	non
RENAUD	MUSELIER	Sud Est	EPP	Non	oui					
AGNES	RAMPAL	Sud Est	EPP	Non						
MICHÈLE	ALLIOT-MARIE	Sud Ouest	EPP	Non						
FRANCK	PROUST	Sud Ouest	EPP	Oui			non	non	NPP	non
MARIE-THERESE	SANCHEZ-SCHMID	Sud Ouest	EPP	Oui			non	non	oui	non
FN										
BERNARD	MONOT	Centre	FN	Non	oui					
JEANNE	POTHAIN	Centre	FN	Non						
SOPHIE	MONTEL	Est	FN	Non						
FLORIAN	PHILIPOT	Est	FN	Non						
MARIE-CHRISTINE	BOUTONNET	IDF	FN	Non	oui					
AYMERIC	CHAUPRADE	IDF	FN	Non	oui					
MYLENE	TROSZCZYNSKI	Nord Ouest	FN	Non						
STEVE	BRIOIS	Nord Ouest	FN	Non						
MARINE	LE PEN	Nord Ouest	FN	Oui			non	non	non	NPP
JOELLE	BERGERON	Ouest	FN	Non	oui					
GILLES	PENNELLE	Ouest	FN	Non						
GILLES	LEBRETON	Ouest	FN	Non	oui					
MARIE-LUCE	BRASIER-CLAIN	Outre mer	FN	Non						
MARIE-CHRISTINE	ARNAUTU	Sud Est	FN	Non	oui					
BRUNO	GOLLNISCH	Sud Est	FN	Oui	oui		non	npn	non	non
JEAN-MARIE	LE PEN	Sud Est	FN	Oui	oui		NPP	non	NPP	NPP

Prénom	Nom	Région	Parti	Sortant	Signature pledge ILGA	signature charte LMPT	vote rapport lunacek (Fév 2014)	vote rapport estrela* (Dec 2013)	vote résolution homophobie (Mai 2012)	vote rapport sur les droits fondamentaux (Dec 2012)
LOUIS	ALLIOT	Sud Ouest	FN	Non		oui				
JOELLE	MELUN	Sud Ouest	FN	Non						
GREEN										
BENOÎT	FAUCHEUX	Centre	EGP	Non	oui					
CLARISSE	HEUSQUIN	Centre	EGP	Non	oui					
SANDRINE	BÉLIER	Est	EGP	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
ANTOINE	WAECHTER	Est	EGP	Non						
PASCAL	DURAND	IDF	EGP	Non	oui					
EVA	JOLY	IDF	EGP	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
MOHAMMED	MECHMACHE	IDF	EGP	Non	oui					
KARIMA	DELLI	Nord Ouest	EGP	Oui	oui		oui	NPP	oui	NPP
MADJOULINE	SBAÍ	Nord Ouest	EGP	Non	oui					
FRANÇOIS	VEILLERETTE	Nord Ouest	EGP	Non	oui					
YANNICK	JADOT	Ouest	EGP	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
NICOLE	KIIL-NIELSEN	Ouest	EGP	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
JEAN-PHILIPPE	MAGNEN	Ouest	EGP	Non						
YVETTE	DUCHEMANN	Outre mer	EGP	Non	oui					
JEAN-CHARLES	KOHLHAAS	Sud Est	EGP	Non	oui					
CORINNE	LALO	Sud Est	EGP	Non						
MICHÈLE	RIVASI	Sud Est	EGP	Oui			oui	oui	NPP	oui
KARIM	ZÉRIBI	Sud Est	EGP	Oui	oui		NPP	oui	NPP	oui
JOSÉ	BOVÉ	Sud Ouest	EGP	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
CATHERINE	GRÈZE	Sud Ouest	EGP	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
STÉPHANE	SAUBUSSE	Sud Ouest	EGP	Non						
PGE										
MANUEL	BOMPARD	Sud Ouest	EL	Non	oui					
JEAN-LUC	MÉLENCION	Sud Ouest	EL	Oui	oui		oui	NPP	NPP	NPP
FRANÇOIS	DUMON	Centre	EL	Non						
CORINNE	MOREL-DARLEUX	Centre	EL	Non	oui					
MELANIE	TSAGOURIS	Est	EL	Non						
GABRIEL	AMARD	Est	EL	Non	oui					
RAQUEL	GARRIDO	IDF	EL	Non	oui					
PATRICK	LE HYARIC	IDF	EL	Oui			oui	oui	NPP	oui
NATHALIE	NAIL	Nord Ouest	EL	Oui						
JACKY	HÉNIN	Nord Ouest	EL	Oui			oui	oui	NPP	oui
XAVIER	COMPAIN	Ouest	EL	Non						
MYRIAM	MARTIN	Ouest	EL	Non						
ERIC	COQUEREL	Sud Est	EL	Non	oui					
MARIE-CHRISTINE	VERGIAT	Sud Est	EL	Oui			oui	oui	NPP	oui
PSE										
JEAN-PAUL	DENANOT	Centre	PES	Non	oui					
KARINE	GLOANEC MAURIN	Centre	PES	Non	oui					
EDOUARD	MARTIN	Est	PES	Non						
PIERRE	PRIBETICH	Est	PES	Non	oui					
CATHERINE	TRAUTMANN	Est	PES	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
GUILLAUME	BALAS	IDF	PES	Non						
PERVENCHE	BÉRÈS	IDF	PES	Oui			oui	oui	oui	oui
CHRISTINE	REVAULT D'ALLONNES	IDF	PES	Oui	oui					
JEAN-LOUIS	COTTIGNY	Nord Ouest	PES	Oui	oui		oui	oui		oui
GILLES	PARGNEAUX	Nord Ouest	PES	Oui			oui	oui	oui	oui
CLAUDE	ROIROP	Nord Ouest	PES	Non						
EMMANUEL	MAUREL	Ouest	PES	Non						
FRANÇOISE	MESNARD	Ouest	PES	Non						
ISABELLE	THOMAS	Ouest	PES	Oui	oui		oui	oui	NPP	oui
PHILIPPE	LE CONSTANT	Outre mer	PES	Non						
SYLVIE	GUILLAUME	Sud Est	PES	Oui	oui		oui	oui	oui	oui
ZAKI	LAÏDI	Sud Est	PES	Non						
VINCENT	PEILLON	Sud Est	PES	Non						
VALÉRIE	ROSSI	Sud Est	PES	Non	oui					
ERIC	ANDRIEU	Sud Ouest	PES	Oui	oui		oui	oui	NPP	oui
LAURENCE	HARRIBEY	Sud Ouest	PES	Non						
VIRGINIE	ROZIÈRE	Sud Ouest	PES	Non	oui					

Note : le + ou le - à côté du vote signifie que l'élu-e a voté sans tenir compte des consignes de vote de son parti

DROITS LGBT ET ÉLECTIONS EUROPÉENNES : UNE NETTE DIVISION ENTRE LES PROGRESSISTES ET LES ULTRA-CONSERVATEURS.

Pour cette campagne européenne, l'Inter-LGBT a analysé les programmes de tous les partis européens, le positionnement des candidat-e-s vis vis du plaidoyer de l'Ilga-Europe, dont nous sommes membre, et à l'inverse des signataires de la charte produite par la «Manif pour tous» ainsi que l'historique des votes de chaque député-e sortant et de chaque parti européen.

A l'issue de cette analyse, le tableau est clair : **le paysage politique se divise en deux groupes biens distincts, les progressistes, engagés en faveur des droits humains, allant de la gauche radicale à la droite libérale, et les ultras-conservateurs opposés aux droits humains, avec l'European People Party et l'extrême droite.**

LES PROGRESSISTES : UN LARGE GROUPE RASSEMBLANT D'ALDE A EL.

ALDE, le parti des démocrates et des libéraux, qui regroupe pour cette élection des candidat-e-s issu-e-s du Modem et de l'UDI, à presque toujours voté en faveur des droits humains lors de la précédente législature, qu'il s'agisse du groupe européen, ou plus spécifiquement des député-e-s français-e-s. Les élu-e-s de l'UDI étaient alors dans le groupe EPP et certain-e-s ont désobéi à la discipline de groupe pour voter les propositions concernées, même si on peut regretter que ce n'aient pas été le cas de tou-te-s. Plusieurs candidat-e-s ont signé le plaidoyer de l'ILGA, tout comme le candidat à la présidence de la commission, Guy Verhofstadt, qui s'est personnellement engagé. Le parti européen a pris position pour une l'adoption de la directive transversale contre les discriminations, pour la feuille de route contre l'homophobie et la transphobie et l'extension de la législation européenne contre les crimes de haine.

PES, le parti socialiste européen, et ses représentants français, ont toujours voté unanimement en faveur des droits humains. Ils se sont engagés à lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre et pour la directive transversale, pour sanctionner les pays ne respectant pas la charte des droits fondamentaux. Le candidat à la présidence de la commission, Martin Schulz, s'est personnellement engagé en signant le plaidoyer Ilga, tout comme la moitié des tête de liste françaises.

EGP, European green party, comporte, de loin, les candidat-e-s français-e-s les plus engagé-e-s, avec 3/4 des candidat-e-s ayant signé le plaidoyer, dont les deux candidat-e-s à la coprésidence de l'union européenne, Ska Keller et José Bové (même si les déclarations de ce dernier sur la PMA étaient fort malvenues - bien que la PMA ne fasse pas partie des compétences européennes). Le parti s'est engagé à lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, pour que l'Agence européenne des Droits Fondamentaux puisse proposer des sanctions en cas de mise en danger de l'état de droit et pour l'adoption de la directive transversale. Les député-e-s sortant-e-s, comme tout leur parti européen, ont aussi toujours voté unanimement en faveur des droits humains.

EL, European Left ou Parti de la Gauche Européenne, a pris position pour le respect et l'égalité des droits, notamment la protection contre les crimes de haine et les discriminations, la liberté de parole et d'association, le droit à l'auto détermination du genre, l'ouverture du mariage, de l'adoption, de la PMA et l'intégration de programme de lutte contre les discrimination dans la santé et l'éducation. Plusieurs candidat-e-s françaises ont signé le plaidoyer. Les député-e-s sortant-e-s, comme tout leur parti européen ont d'ailleurs toujours voté unanimement en faveur des droits humains. (NB au Parlement, EL est membre du groupe GUE).

LES ULTRA-CONSERVATEURS : À DROITE TOUTE, AVEC L'EPP ET LE FRONT NATIONAL.

EPP, European People party a par contre massivement voté contre les droits humains, qu'il s'agisse de l'ensemble du groupe ou de ses représentant-e-s français-e-s. Alors que certain-e-s députés EPP ont voté le rapport Lunacek par exemple, les français-e-s votent généralement contre tout ce qui concerne la lutte contre les discriminations, et pour certain-e-s, même contre des résolutions très consensuelles comme celle condamnant l'homophobie en Russie... Il n'y a rien dans leur programme faisant référence aux droits humains, encore moins aux discriminations dont sont victimes les LGBT.

LE FRONT NATIONAL lui ne fait pas partie d'un parti européen. Ces députés, ont voté unanimement contre absolument toutes les mesures en faveur des droits humains, la lutte contre les discriminations ou même la simple liberté de parole et d'association pour les personnes LGBT. Il n'est bien sûr fait mention nulle part du respect des droits humains et de la lutte contre les discriminations, qu'il s'agisse des droits des femmes, du racisme, ou des personnes LGBT ! De plus ce ne sont presque que des candidat-e-s du Front National qui se sont déclaré-e-s en accord avec la charte de la «Manif pour tous».

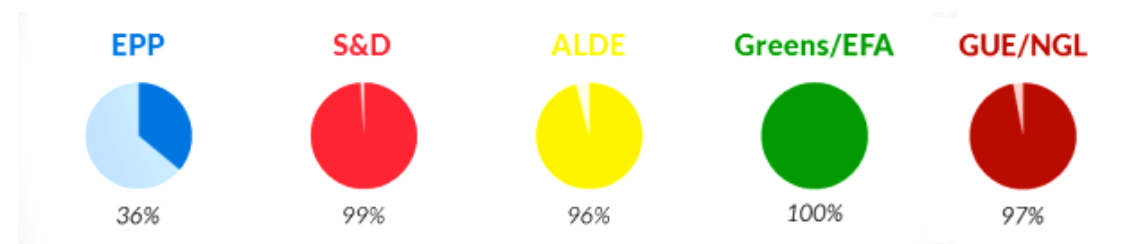
L'INTER-LGBT SE FÉLICITE DU LARGE CONSENSUS EN FAVEUR DES DROITS LGBT

L'analyse de ces programmes et engagements montre donc un paysage politique européen un peu différent de celui que l'on rencontre au niveau national. On voit ici que les droits des personnes LGBT sont bien considérés comme des droits humains fondamentaux, et qu'une large majorité des candidat-e-s et des partis sont engagés pour le progrès de ces droits. La charte de la «manif pour tous» est d'ailleurs essentiellement soutenue par des candidat-e-s du Front National, montrant ainsi le véritable visage de ce mouvement d'opposition à l'égalité.

L'INTER-LGBT APPELLE DONC LES ÉLECTEURS ET LES ÉLECTRICES À SE MOBILISER POUR CES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, ET À VOTER POUR QUE LES DROITS HUMAINS CONTINUENT DE PROGRESSER EN EUROPE.



Répartition par parti européen des candidat-e-s ayant signé le plaidoyer de l'ILGA au 14 mai 2014



Analyse des votes des groupes européens sur 5 votes clefs sur les questions LGBT entre 2009 et 2014 faite par l'intergroupe LGBT du parlement : liberté d'expression en Lituanie, Droits LGBT à l'ONU, reconnaissance des mariages à l'échelle européenne, homophobie en Russie et feuille de route pour les droits LGBT.



Inter-LGBT

INTER-LGBT, MAISON DES ASSOCIATIONS DU IIIE, BOÎTE 8 • 5, RUE PERRÉE • 75003 PARIS / CONTACT@INTER-LGBT.ORG
CONTACT PRESSE AURORE FOURSY / 07 71 08 68 45 / PRESSE@INTER-LGBT.ORG